



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Commune - AUSSAC-VADALLE

Document de valorisation financière et fiscale 2023

SGC RUFFEC

Commune de 527 habitants, appartenant à la communauté de communes Coeur de Charente.

Le document de valorisation porte sur l'examen des années 2019 à 2023 et prend comme éléments de comparaison les données de la strate démographique départementale (32 communes en fiscalité additionnelle entre 500 et 1999 habitants).

Principaux constats

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	464 279	454 496	618 080	497 840	542 693		9,0 %	16,9 %
Charges réelles de fonctionnement	392 002	335 264	363 425	486 640	386 723		-20,5 %	-1,3 %
Capacité d'autofinancement brute	72 277	119 232	254 655	11 200	155 970		1 292,6 %	115,8 %
Capacité d'autofinancement nette	21 646	24 390	197 946	-287 445	86 774		-	300,9 %
Dépenses d'équipement	271 153	42 136	30 861	635 161	311 581		-50,9 %	14,9 %
Dettes financières	501 398	406 555	349 854	531 290	462 111		-13,0 %	-7,8 %
Fonds de roulement	68 563	152 093	423 331	282 912	187 050		-33,9 %	172,8 %
Trésorerie	46 112	127 282	404 549	365 391	179 005		-51,0 %	288,2 %

En 2022, des dépenses d'enfouissement de réseaux de communications électroniques et le remboursement d'un prêt relais TVA avaient altéré les indicateurs.

Cette année, la capacité d'autofinancement brute permet de financer l'annuité de la dette.

Les travaux liés à la traverse de Vadalle se terminent.

L'endettement est conséquent mais va diminuer en 2024 avec le remboursement d'un prêt relais.

Le fonds de roulement, mis à contribution en 2023, permet d'assurer 176 jours de charges courantes.

REPÈRES

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	1 030	1 006	1 005	1 199
Charges réelles de fonctionnement	734	834	784	923
Capacité d'autofinancement brute	296	172	221	276
Capacité d'autofinancement nette	165	132	171	189
Dépenses d'équipement	591	234	368	455
Dettes financières	877	284	406	698
Fonds de roulement	355	693	798	885
Trésorerie	340	764	841	973

L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute

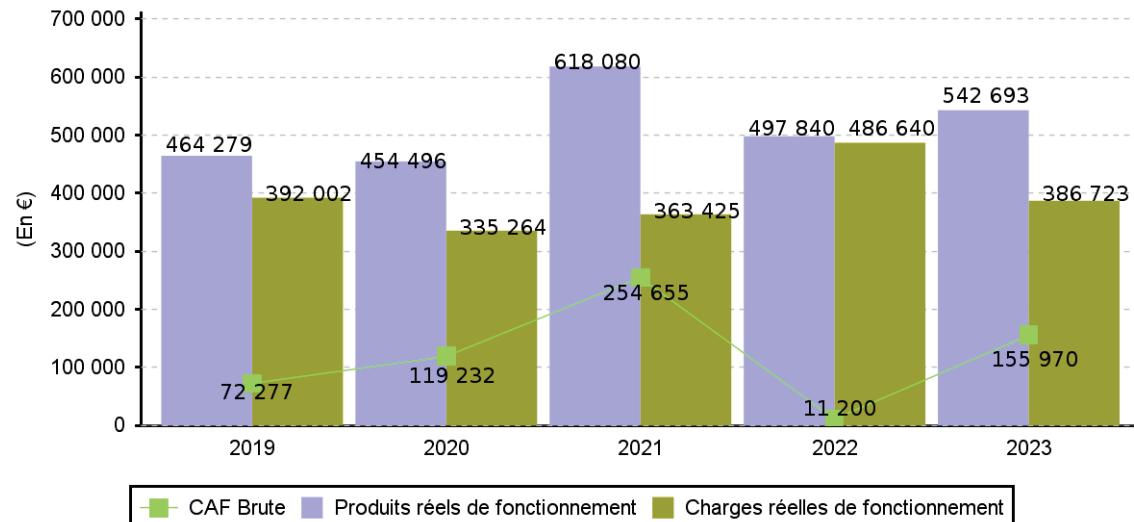
La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Le taux de CAF brute (CAF brute/produits réels de fonctionnement) est de 28,74 % en 2023 (2,25% en 2022).

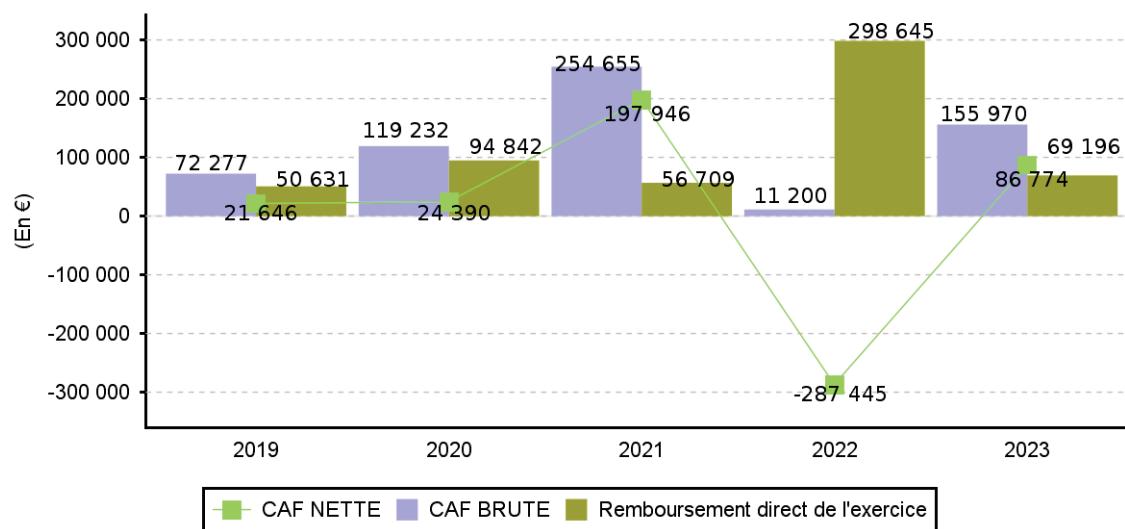
Il s'agit d'un indicateur de performance dont le niveau d'alerte est fixé à 10 % et le niveau attendu supérieur à 15 %.

Le taux de 15 % a été dépassé en 2019, 2020 et 2021.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



EVOLUTION DE LA CAF NETTE



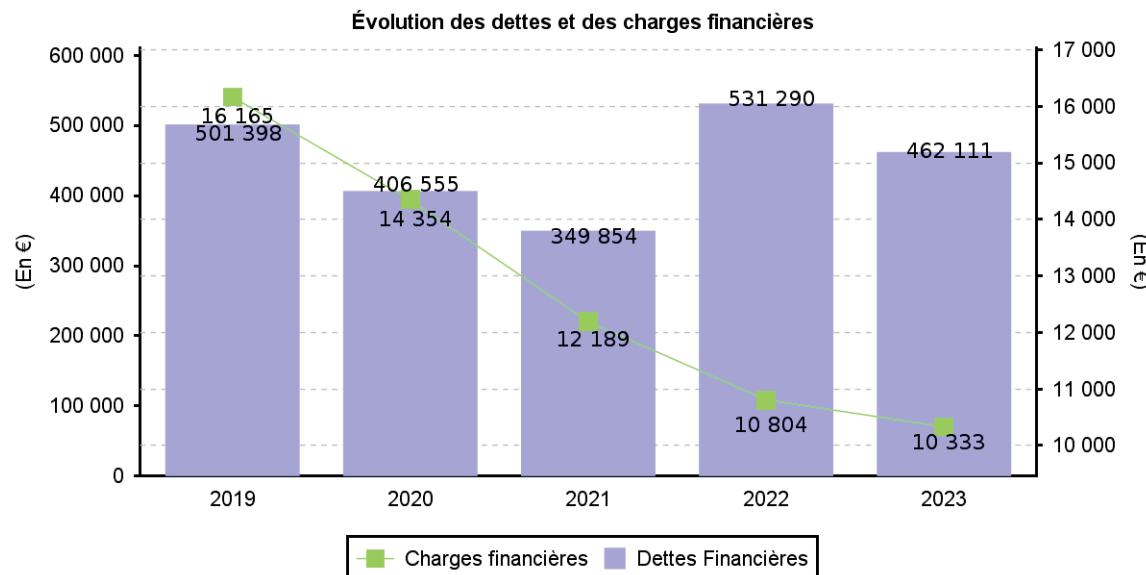
La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Sur la période, la commune d'Aussac-Vadalle a dégagé 43311€ d'autofinancement net pour apporter au financement de ses investissements et/ou mettre en réserves.

Endettement



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrites précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes bancaires est de 459885€ et représente 873€/habitant contre 282€ pour la moyenne départementale.

Il est constitué de sept emprunts, dont un prêt relais TVA de 100000€, qui se termineront entre 2024 et 2037.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu:

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

Le ratio d'endettement permet de déterminer combien de temps mettrait la commune pour rembourser l'encours de dettes avec ses produits réels. Avec un ratio de 0,85 année en 2023, la commune est positionnée au-dessus de la médiane de la strate nationale à 0,47 année. En le retraitant du prêt relais, le ratio passe à 0,66 année.

La capacité de désendettement est de 2,96 années de CAF brute là où l'endettement est considéré comme maîtrisé lorsqu'il est compris entre 3 et 6 ans.

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2023

